PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Niort, le 06 janvier 2021

TRAVAUX IMMOBILIERS :
l'État améliore les conditions de travail des policiers et des gendarmes.

Dans le cadre du plan France Relance, près de 140 000 euros vont être consacrés à la réalisation de travaux de rénovation et de modernisation dans les gendarmeries et commissariats des Deux-Sèvres.

L'amélioration des conditions de travail et de vie des policiers et des gendarmes est en effet une priorité du Ministre de l'Intérieur.

Dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance dédié à la rénovation énergétique des bâtiments de l'État lancé conjointement par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et par le ministère délégué aux Comptes publics, plusieurs projets ont été approuvés et relayés par le ministère de l'Intérieur.

Aussi, conformément aux arbitrages rendus par le Président de la République et le Premier Ministre, plusieurs opérations ont été retenues dans le département des Deux-Sèvres pour un montant total de **140 000 euros.**

Ces investissements pour la modernisation des bâtiments permettront notamment :

- L'amélioration des conditions de confort thermique et des performances énergétiques par le remplacement de la chaudière au Commissariat de Police de Thouars,
- Le changement de porte de sécurité et autres travaux de rénovation au commissariat de Niort
- La rénovation du Centre opérationnel de la caserne de Gendarmerie de Niort,
- La rénovation et remise aux normes de bureaux, logements dans les casernes de Niort et Parthenay
- La réfection d'enrobés ou de portes de garages dans les casernes de Niort et Lezay

PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui pourront être mobilisés pour le territoire.

Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire.

Pôle communication
interministérielle de la
préfecture des Deux-Sèvres

Tél : (05.49.08.68.17 ou 68.02)

Courriel : pref-communication@deux-sevres.gouv.fr

4 rue Du Guesclin

79099 NIORT CEDEX 09

PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE